

BOISSY

SAINT-LÉGER

LE MAG

OCTOBRE/NOVEMBRE
2021

170

L'actualité de votre ville

Votre agenda mensuel Boissy Sortir
à l'intérieur

RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS
DE LA RENTRÉE

P. 4



SOMMAIRE



Directeur de la publication

Régis Charbonnier, Maire

7 bd Léon Révillon

94470 Boissy-Saint-Léger

Tél : 01 45 10 61 61

www.ville-boissy.fr

 Ville de Boissy-Saint-Léger

 Ville de Boissy-Saint-Léger

 Appli mobile Boissy 94

Crédits photos

Services municipaux

Rédaction

R. Charbonnier - C. Marchetti -

P. Gourmandie

Maquette

Service des Relations
publiques -

Dépôt légal à parution

Imprimé avec des encres vé-
gétales sur papier issu de la
gestion durable des forêts

Impression

Imprimerie RAS

6 avenue des Tissonvilliers

95400 Villiers-le-Bel

Tél : 01 39 33 01 01



Fête de quartier **6**



Deux journées de vaccination
sur Boissy **10**



Ouverture
de la saison culturelle **16**



Espace public : donner aux
femmes une juste place **22**



Le marché de Noël **31**

ÉDITO
3

RETOUR EN IMAGES
4

ACTUALITÉS
8

CADRE DE VIE
11

FOCUS
22

ENFANCE
24

JEUNESSE
26

VIE ASSOCIATIVE
27

LIBRE OPINION
28

INFOS PRATIQUES
30

CHÈRES BOISSÉENNES, CHERS BOISSÉENS,



« ...notre traditionnelle cérémonie des vœux à la population qui se tiendra à la salle des fêtes le vendredi 14 janvier 2022 et mettra à l'honneur notre belle ville au féminin... »

Boissy au féminin

Nous sommes fiers de porter au plus haut les valeurs féministes telles que l'égalité femmes / hommes, la défense des droits des femmes ou encore la lutte contre toutes formes de violences à leur égard. Dans cette continuité, en toute cohérence, nous avons décidé de différentes actions : de participer et d'attribuer une subvention exceptionnelle à la 10^e édition de la course de la Mirabal pour l'égalité et contre les violences faites aux femmes organisée le 25 novembre par l'association « Tremplin 94 SOS Femmes », d'adhérer au Centre Hubertine Auclert (centre d'information pour l'égalité et de lutte contre toutes discriminations fondées sur le genre), d'engager un travail partenarial associatif pour des mises à l'abri d'urgence de mères boisséennes isolées et fragilisées, de poursuivre les permanences en mairie d'information et d'accueil avec le CIDFF (Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles), d'assurer la promotion d'Octobre Rose (activités proposées dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation et de lutte contre le cancer du sein) et bien d'autres. Par ailleurs, sous réserve bien évidemment de l'évolution du contexte sanitaire, tous les élus du Conseil Municipal seront heureux de partager avec vous notre traditionnelle cérémonie des vœux à la population qui se tiendra à la salle des fêtes le vendredi 14 janvier 2022 et mettra à l'honneur notre belle ville au féminin avec une exposition de portraits de Boisséennes. De plus, afin de valoriser la plus juste place des femmes dans l'espace public par la désignation de voies et d'équipements de noms de femmes, très prochainement, nous ouvrirons une vaste consultation de toutes les boisséennes et de tous les boisséens en saisissant l'opportunité dans le cadre du projet de réhabilitation du quartier de la Haie Griselle qui donnera lieu à la création de plusieurs voies. Enfin, pour inaugurer cette démarche, notre Conseil Municipal du 14 octobre a voté à l'unanimité la désignation de la voie se situant à l'arrière du centre commercial Boissy 2 (le long de la résidence sociale Adoma) du nom de Mme Colette Gallard. Honorer le nom de cette Boisséenne est un symbole fort pour notre ville qui salue, à travers elle, quarante années d'engagement humain et professionnel qui ont embrassé l'histoire même du Planning Familial et du combat des femmes.

Des travaux pour votre qualité de vie et votre sécurité

Dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'année 2021, par arrêté en date du 16 août, l'Etat a attribué à notre commune une subvention d'un montant de 214 277 euros portant sur la mise aux normes d'accessibilité de cinq équipements scolaires et d'un équipement sportif communaux sur le programme Ad'AP (agenda d'accessibilité programmée) de 2022. Ce dispositif de mise en conformité permet à toute personne de pouvoir accéder à un lieu, une prestation ou un équipement, sans discrimination. Cette subvention va permettre à notre ville inclusive de poursuivre ses travaux de mise en accessibilité pour tous.

Travaux de réfection totale de la ventilation au Forum

Le 29 octobre dernier Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Créteil, Mme Faouzia FEKIRI, nous a fait l'honneur de sa visite dans le prolongement de l'attribution d'une subvention par l'Etat, dans le cadre du Plan de relance et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), de 83 000 euros. Cette subvention nous a été allouée pour que notre belle structure du Forum, ce site culturel qui nous est cher, puisse bénéficier du dispositif France Relance pour cofinancer les travaux de réfection et d'amélioration de son système de ventilation et de climatisation. Les travaux devraient débuter au printemps 2022 et permettre, entre autres, une possibilité d'accueil supplémentaire des seniors en cas de canicule afin de les protéger.

Vous le savez, notre ville est soucieuse de votre qualité de vie et de votre sécurité. Nos campagnes de travaux, assurant réhabilitation et sécurisation, entraînent parfois des questionnements mais bien plus souvent, nous recevons vos témoignages satisfaits que nous soyons attentifs à vos besoins. Je tenais particulièrement à vous remercier de votre compréhension et de votre soutien. Et je saisi une nouvelle fois l'occasion pour rendre hommage au travail des services techniques communaux qui se mobilisent autant de fois que cela est nécessaire pour votre bien-être, ou dans l'urgence, comme ce 21 octobre après la tempête de vent, pour en effacer rapidement toutes les traces.

Fidèlement,

Votre Maire,
Régis CHARBONNIER

Forum des associations

Le 5 septembre, après une année blanche, le Forum des associations reprenait ses quartiers au centre de loisirs de la rue de Marolles. L'occasion pour les Boisséens de redécouvrir la richesse associative de notre ville. ① ② ③ ④ ⑤

Cérémonie commémorative

Le 30 août, en présence de madame la sous-préfète Faouzia Fekiri, avait lieu la cérémonie de commémoration de la Libération de Boissy-Saint-Léger et de Sucy-en-Brie. ⑥





Fête de quartier

Météo presque estivale en ce samedi 25 septembre pour la fête du quartier de la Haie-Griselle. et surtout, une grande joie de se retrouver - enfin - après l'édition annulée de 2020. Une après-midi ponctuée par des spectacles et des animations variées. De nombreuses associations boisséennes étaient présentes, ainsi que les services de la ville (Centre social, Service Jeunesse, PIJ, Culturel...) Les élus avaient également leur stand et ont ainsi pu répondre aux questions des habitants. ① ② ③



Forum de l'emploi

Le 7 octobre, la Ville, en partenariat avec GPSEA, Pôle emploi et la mission locale du plateau briard, organisait un job dating à la salle de la Ferme. De nombreux jeunes avaient pris rendez-vous afin de passer des entretiens avec des entreprises qui recrutent : la RATP, services à la personne, marine nationale, police nationale, SNCF, Transdev... ④ ⑤



Après-midi débat

Vendredi 13 août, l'association BASE, en partenariat avec la municipalité, organisait une après-midi de débat autour du thème de la violence, animée par Nebil Kélem Daghsen, en présence du préfet à l'égalité des chances, M. Abdel Kader Guerza, et des élus de la ville Touria Hafyane, Muriel Ferry et Eric Morgenthaler. ⑥



Au Forum , visite de Mme la Sous-Préfète



Le mercredi 29 septembre, Monsieur le Maire a accueilli Madame Faouzia Fekiri, Sous-Préfète de l'arrondissement de Créteil.

Dans le cadre du plan de relance, Madame la Sous-Préfète et l'Etat ont attribué une subvention de 83 000 € pour que la belle structure du Forum, ce site culturel qui nous est cher puisse bénéficier du dispositif France Relance pour cofinancer les travaux de réfection et d'amélioration des installations de ventilations du Forum. Ces travaux permettront entre autres une opportunité d'accueil pour les seniors en cas de canicule.

Grande enquête sur le vélo dans la ville

La Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) lance la 3^e édition du Baromètre des villes cyclables.

La plus grande enquête citoyenne sur le vélo au quotidien en France permet de mesurer la satisfaction et de recueillir les attentes des usagers concernant leurs déplacements à vélo, dans toutes les communes de France.



La JDC accessible en ligne

La JDC (journée défense et citoyenneté) est une journée d'information sur les institutions françaises, les droits et les devoirs du citoyen à laquelle tous les jeunes doivent participer avant leurs 18 ans. Mais saviez-vous que depuis 2020, il est possible de réaliser sa JDC en ligne ?

marche est très simple : il vous faut tout d'abord disposer d'un compte personnel que vous pouvez créer en vous inscrivant sur le site majdc.fr. en fournissant vos coordonnées. Dans le cas contraire, vous recevrez une convocation par courrier qui vous expliquera les démarches à suivre pour réaliser votre JDC en ligne.

Pour suivre une JDC dématérialisée, la dé-

Plus d'information sur majdc.fr.

"Chez Didi", saveurs antillaises à domicile

Envie de saveurs exotiques à domicile ?

Chez Didi vous propose différents plats typiques antillais pour le plaisir de vos papilles. Accras, bokits, riz djondjon, mont-blanc ou encore gâteau à l'ananas et bien d'autres choses préparées uniquement avec des produits frais. Le fait maison dans votre salon alors n'hésitez plus et commandez !

Via vos applications UberEat et Deliveroo ou en direct au 07 63 54 96 20



Aldi s'installe à Boissy

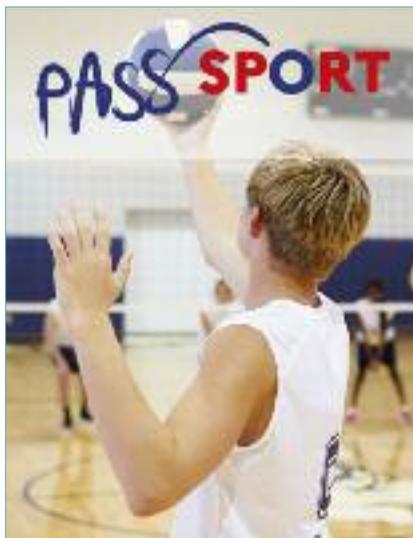


Courant juillet, Aldi, magasin d'alimentation générale, s'est installé dans les locaux anciennement occupés par Leader Price, à l'angle de l'avenue du Général-Leclerc et du boulevard Léon-Révillon.

Pass'sport, une aide pour les jeunes sportifs

Le Pass'Sport est une nouvelle aide pour les jeunes sportifs et leur famille, sous la forme d'une allocation de 50 euros par enfant. Cette somme permet de financer tout ou partie de l'inscription dans une association sportive de septembre 2021 à juin 2022.

En raison de la situation sanitaire, l'année qui vient de passer n'a pas vraiment été propice aux activités sportives, notamment pour les plus jeunes. Cette aide tombe donc à point nommé et permet de s'y remettre dans les meilleures conditions. Sont concernés les enfants de 6 à 17 ans révolus bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, ainsi que les jeunes de 16 à 18 ans bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés ainsi que les bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire. Les familles éligibles ont dû recevoir durant l'été un courrier à présenter aux clubs sportifs de leur choix. S'ils sont volontaires du réseau Pass'sport, l'adhésion sera réduite de 50 euros.



Cette aide est bien sûr cumulable avec les dispositifs mis en place par les collectivités et les aides de la Caisse d'Allocations familiales et utilisable jusqu'au 31 octobre.

Pour connaître les clubs adhérant au réseau Pass'sport : sports.gouv.fr

Association Les Amis de Léo

Les membres de l'association "Les Amis de Léo" de Saint Léger de France et d'ailleurs seront présents sur le marché pour vous présenter leurs créations en vue de faire de jolis cadeaux !

Les dimanches 5 et 12 décembre, de 8h à 14h

Exposition Joséphine Baker avec le cours Bernard Palissy



A l'occasion de l'entrée au Panthéon le 30 novembre de l'artiste Joséphine Baker qui sera la première femme noire à être ainsi honorée par l'institution républicaine.

Les élèves du Cours Bernard Palissy ont souhaité mettre en lumière cette femme humaniste et engagée du XX^{ème} siècle en proie aux maux de son époque. Les collégiens, tout particulièrement les classes de 5^{èmes} et de 3^{èmes}, ainsi que les lycéens de la classe de 1^{ère}, sont fiers de vous présenter cette icône d'une façon documentée, artistique, musicale et joyeuse dans **la salle du Tohu-Bohu les 1^{er} et 2 décembre 2021.**

Horaires :

- Mercredi 1^{er} décembre 2021 de 10h30 à 18h.

- Jeudi 2 décembre 2021 de 9h à 17h.

Les inscriptions au cours Bernard Palissy sont ouvertes :

www.cours-bernard-palissy.org

Résultats des élections régionales et départementales sur la ville

Comme le veut la tradition, vous trouverez ci-dessous les résultats des élections de juin 2021.

Elections régionales Ile-de-France

Second tour des Régionales qui s'est déroulé le 27 juin :

Julien Bayou (PS et écologie) : 803 voix (33,68 %)

Valérie Pécresse (Libre !) : 786 voix (45,92 %)

Jordan Bardella (RN) : 280 voix (10,79 %)

Laurent Saint-Martin (LREM) : 244 voix (9,62 %)

Elections départementales - Canton plateau Briard-Boissy

Second tour des Départementales du 27 juin :

Karine Bastier / Patrick Farcy (divers droite) : 1 436 voix (74,57 %)

Laurent Jolly / Gorette Varandas (RN) : 421 voix (25,43 %)

Taux de participation : 24,63 %

Deux journées de vaccination sur Boissy

La ville se mobilise pour votre santé et renforce sa mobilisation dans la lutte contre la covid-19.

Dans ce cadre, elle organise, en coordination avec l'Agence Régionale de Santé, 2 journées de vaccination sur la commune le **jeudi 4 novembre et le jeudi 2 décembre de 10h à 18h à la salle des Fêtes**. La vaccination est possible pour la 1^{re}, 2^e et 3^e dose, **sur rendez-vous auprès du CCAS au 01 45 10 61 35**.

La Ville de Boissy propose ce dispositif de proximité pour les habitants de la ville qui pourraient rencontrer des difficultés d'accès à la vaccination malgré leur éligibilité. Ce dispositif est aussi déployé en direction des personnes âgées isolées qui n'ont pas la possibilité de se rendre seule dans les centres de vaccination des villes voisines. Le certificat vaccinal vous est remis automatiquement à l'issue de votre vaccination.

Le certificat avec QR Code est un document qui permet d'être reconnu par l'application numérique utilisée dans les lieux où le pass sanitaire est demandé. Le vaccin utilisé est celui du laboratoire Pfizer-BioNTech.

Bon à savoir

La campagne de rappel vaccinal en France a été lancée début septembre, et concerne les personnes âgées de plus de 65 ans et celles risquant de contracter une forme grave de maladie (à condition d'avoir été vaccinés dans un délai supérieur à six mois). Les proches des personnes fragiles sont également concernés.

Efficacité d'une 3^e dose avérée

Plusieurs études ont démontré que la 3^e dose du vaccin Pfizer serait efficace à 86 % pour les personnes de plus de 60 ans. Ce rappel permet de préserver et même



dépasser les niveaux élevés de protection contre la souche originelle du coronavirus responsable de la Covid 19 et contre ses variants.

Effets secondaires ?

La fréquence et le type d'effets secondaires sont similaires à ceux observés après les deuxièmes doses de vaccins, et ils sont la plupart du temps légers ou modérés et de courte durée, comme la douleur localisée à l'endroit de la piqûre ou la fatigue.

Grippe et covid : d'une pierre deux coups

A compter du 26 octobre, les plus de 65 ans et tous ceux qui sont concernés seront éligibles pour la 3^e dose contre la Covid-19 et pour le vaccin antigrippal.

La grippe ne s'est pas manifestée l'année dernière, probablement grâce aux gestes barrières. Mais rien ne dit qu'il en sera de même cette année. L'épidémie débute en général entre début décembre et début février. Aussi, les personnes concernées pourront normalement recevoir le vaccin antigrippal et leur 3^e dose contre la Covid-19 en même temps.

La démarche est simple : se procurer tout d'abord son vaccin contre la grippe à la pharmacie, puis se rendre au centre de vaccination le plus proche pour une double injection. Une méthode qui, comme le rappelle la Haute autorité de santé (HAS) est déjà appliquée pour les vaccinations obligatoires des enfants.

L'expérience a prouvé que recevoir plusieurs vaccins le même jour n'augmente pas les effets secondaires, avec une efficacité identique.



Boissy recrute des agents recenseurs

En janvier et février 2022 aura lieu le recensement afin de déterminer la population légale de chaque commune et connaître les structures de la population et le parc de logements.

Les agents recenseurs auront pour missions :

- de repérer les adresses à recenser qui lui sont attribuées,
- de déposer des imprimés auprès des ménages, de les récupérer, de les vérifier et d'effectuer des relances si nécessaire,
- de compléter, classer et numéroter les imprimés,
- de rencontrer le coordonnateur communal et ses collaborateurs chaque semaine en mairie.

Deux séances de formation seront organisées au début du mois de janvier 2022 ainsi qu'une réunion de bilan en mars 2022. Ce poste nécessite des qualités de contact, de persévérance, de logique et d'organisation. Une grande disponibilité principalement le soir et le week-end est indispensable.

Contact :

Service des affaires générales au 01 45 10 61 14. Adresser votre lettre de motivation et votre CV par courrier ou par mail (drh@ville-boissy.fr) avant le 10 novembre 2022 à Monsieur le Maire, 7 bd Léon Révillon, Boissy-Saint-Léger.

Une « Nuit d'été française » à Lauda Koenigshofen

Alors que juillet 2020 devait voir la 1^{ère} édition de la « semaine de la culture française », le Comité de jumelage de Lauda Koenigshofen et sa présidente Claudia Heidrich, francophiles et mélomanes ont réussi la prouesse, malgré les incertitudes liées à la circulation du Coronavirus, de reprogrammer le 24 juillet la soirée musicale animée par le groupe franco-allemand « Rouge Baiser ».

Dans la cour d'un viticulteur, décorée aux couleurs françaises, la chanteuse lorraine Brigitte Stortz-Schindler et ses trois musiciens allemands ont fait voyager l'assistance à travers plus de cinquante ans de chansons françaises variées : Juliette Greco, Gilbert Bécaud, Charles Trenet, Édith Piaf... pour n'en citer que quelques exemples.

Ce fut l'occasion de constater une fois de plus que nos amis allemands connaissent et apprécient notre patrimoine musical : il n'a fallu qu'un signe de la chanteuse pour que les refrains soient repris en chœur ou que les mélodies soient fredonnées...

Cette soirée a aussi été l'occasion d'une première rencontre avec nos amis allemands depuis le confinement de mars 2020, même si les contacts et les échanges n'ont jamais été rompus grâce aux efforts et à l'ingéniosité de nos comités de jumelage. Mais quel bonheur de revivre ces instants de partage et de fête en cette année du 20^e anniversaire du jumelage.

Ce fut aussi l'occasion d'une première rencontre avec le nouveau Maire de



Lauda Koenigshofen, Dr Lukas Braun élu en mars 2020.

C'est dans une ambiance typique de « Biergarten » (littéralement « Jardin où l'on boit de la bière ») que M. le Maire Lukas Braun, son épouse, les membres du comité de jumelage allemand et la petite délégation boisséenne se sont retrouvés le lendemain soir pour partager certes bière et saucisses, mais surtout pour que le Boisséen Jean-Claude Blahat interprète quelques chansons de Brassens et partage en petit comité quelques anecdotes et souvenirs personnels avec lui.

Le Maire, Dr Lukas Braun, a chaleureusement salué la présence de la délégation boisséenne ; il a également souligné qu'il en allait du jumelage comme des chansons : celles-ci reflètent la vie, ses difficultés, ses tragédies, mais aussi les bonheurs et les joies. Dans le cadre du jumelage, a-t-il ajouté, nous partageons le vin et la musique, mais

aussi la tristesse et la solidarité, faisant référence aux orages et inondations meurtrières qui venaient de frapper la Rhénanie-Palatinat, remerciant au passage le Maire Régis Charbonnier et la municipalité de Boissy-Saint-Léger pour le courrier de soutien dans cette épreuve.

Ce court séjour s'est achevé sur le souhait réciproque d'une reprise prochaine des échanges et des activités du jumelage et la promesse d'une prochaine rencontre à Boissy ou à Lauda Koenigshofen. Rendez-vous a été pris pour les festivités du 20^e anniversaire du jumelage en 2022.

Claire Gassmann, Conseillère déléguée en charge du Jumelage



Journée européenne du patrimoine : Grosbois en fête

Le weekend des 18 et 19 septembre, c'était la fête au château de Grosbois à l'occasion des journées européennes du patrimoine. Le samedi était consacré aux fastes de l'empire napoléonien, tandis que le dimanche, les voitures de collection envahissaient le parvis pour une évocation haute en couleurs des années d'après-guerre. La ville de Boissy était bien sûr partie prenante de ces festivités, notamment par le biais d'une subvention de 4 000 euros accordée annuellement au Château de Grosbois.





Bruit à Boissy : victoire pour la route, vigilance pour le ciel

Le bruit est un fléau qui touche massivement l'Île-de-France, et Boissy n'y échappe pas. Le Boissy Mag fait le point sur la situation actuelle : nette amélioration concernant le trafic routier et nécessaire vigilance concernant la réglementation du trafic de l'aéroport d'Orly.

La RN 19 : le jour et la nuit

En 2019, Bruitparif, l'observatoire régional du bruit a publié une étude analysant l'impact du bruit routier, aérien et ferroviaire sur la santé des habitants. A notamment été chiffré le nombre de mois perdus de vie en bonne santé, en moyenne, en raison des nuisances sonores. Pour le trafic routier, ils sont estimés à 5,5 mois, ou du moins étaient, car depuis l'ouverture de la déviation de la RN19, le niveau de décibel a considérablement baissé sur la nationale, avec un flux de véhicules qui est passé de 45 000 à 4000 par jour ! Les riverains ont immédiatement perçu la différence, dès le jour de la mise en service. Un soulagement qu'ils auront attendu longtemps : l'enquête publique remonte à 1997 et les premiers travaux ont débuté en 2014.

Trafic aérien : vigilance

En décembre dernier, l'État avait pour projet de durcir les contraintes d'urbanisme et le périmètre d'application liés au Plan d'Exposition au Bruit (PEB) dans



le cadre du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'aéroport d'Orly. La municipalité aux côtés de nombreux maires, parlementaires et représentants de défense des riverains de l'aéroport, s'est résolument opposée à ce projet. L'État est finalement revenu sur sa décision au mois de juillet, et le projet d'extension du PEB a été abandonné. Il faut toutefois rester vigilant, car la menace n'est jamais définitivement écartée. Par ailleurs, la municipalité soutient sans réserve les mesures réclamées depuis des années par les associations de riverains, comme l'allongement du couvre-feu à 8 heures consécutives, ou la réduction du bruit à la source avec le plafonnement à 200 000 créneaux annuels. A noter que l'étude de Bruitparif

estime qu'à Boissy, le nombre de mois perdus de vie en bonne santé en raison du trafic aérien sur Boissy s'élève à 15,3. Pour information, le Conseil Municipal du 14 octobre a voté un vœu de vigilance dans le cadre de la consultation publique relative au nouveau projet de PPBE 2018/2023.

À titre individuel, il est possible de se protéger des nuisances aériennes en isolant son habitation. Une aide financière peut être attribuée, sous certaines conditions, pour réaliser des travaux d'insonorisation. Ce dispositif est géré par le Groupe ADP et financé par la Taxe sur les Nuisances Sonores Aériennes (TNSA) payée par les compagnies aériennes.



La rentrée des cinéphiles



Quel plaisir de retrouver le confort des salles obscures avec nos habitués ! Nos jeunes cinéphiles en herbe ont également pu commencer l'année en beauté avec des séances et ateliers organisés dans le cadre de l'Été culturel en partenariat avec le réseau du 94 Cinéma Public. Les mois de septembre et d'octobre ont été particulièrement festifs et engagés pour notre cinéma. On vous raconte tout !

Été Culturel

Dans le cadre de l'Été culturel en Île-de-France, Cinéma Public Val-de-Marne a mis en place une manifestation à destination des jeunes spectateurs, dans différents cinémas publics du Val-de-Marne dont le cinéma le Forum de Boissy. Celle-ci s'est construite en deux thématiques distinctes : « Vive le sport ! » et « Au cœur de la nature ». Chaque thématique proposait une séance de projection suivie d'un atelier pratique.

Mercredi 22 septembre

Vive le sport... avec **Cro Man**



Avant de suivre l'histoire de Doug, un homme des cavernes courageux qui sauve sa tribu d'un puissant ennemi avec l'aide de son meilleur ami Hognob, nos jeunes ont pu participer à l'atelier pratique « Sons en mouvements », animé par Anne-Sophie Lepicard. Celle-ci proposait une approche ludique et artistique du lien entre le cinéma et le sport, par des écoutes de sons évocateurs de mouvements et de gestes sportifs (dribbler, courir, sauter, etc.).

Mercredi 29 septembre

« Il était une forêt » est une plongée au cœur de la nature.



Ces 6 courts-métrages inédits ont emmené les plus jeunes faire une balade enchantée en forêt. Aux détours de celle-ci, ils ont fait la rencontre de petits habitants, qui ont partagé avec eux leurs tracas quotidiens. Certains se cherchent de quoi grignoter, tandis qu'une fourmi, bien embêtante, se rebelle contre les pratiques traditionnelles de ses camarades...

Avant cette balade, chaque enfant a pu profiter d'une initiation à la sérigraphie, animée par l'artiste Billy. Le but était de réaliser des affiches de cinéma en reprenant des motifs présents dans le film. À la fin de l'atelier, les petits artistes ont pu repartir avec leurs créations réalisées au cinéma le forum.



Octobre Rose - Mercredi 20 octobre

« Ma Ma » Ciné-débat



En soutien aux démarches menées contre le cancer du sein, le mois d'octobre donne lieu à des manifestations et campagnes de sensibilisation et d'information. Le cinéma Le Forum en partenariat avec le centre social Michel Catonné ont proposé un ciné-débat pour participer à cette démarche. Le film espagnol Ma Ma a été diffusé : Magda, institutrice et mère d'un garçon de 10 ans, fait déjà face à la perte de son emploi et à une séparation. Alors qu'on lui diagnostique un cancer du sein, elle décide de vivre pleinement chaque instant de sa vie.

Après la projection, les spectateurs ont été invités à participer à un temps d'échanges

Ouverture de la Saison culturelle



Notre salle de spectacle rouvre pour la rentrée. Et elle est heureuse de vous retrouver, vous, et les troupes d'artistes. Sans oublier le duo des applaudissements et des rires. Celui des échanges et des discussions joyeuses aussi, qui résonnent lorsque les rideaux se ferment. Bref, notre salle de spectacle du théâtre Le Forum a rouvert ses portes, plus pétillante que jamais.

C'est le samedi 2 octobre dernier, que le miracle eut lieu. À l'occasion de l'ouverture de saison, la Direction de l'Action Culturelle s'est activée pour vous organiser une soirée de retrouvailles. À 19h, pass sanitaires vérifiés, les portes se sont ouvertes pour laisser la magie opérer : les gradins grinçant sous les pas enthousiastes des spectateurs, le rythme fou de l'imprimante à billets à l'œuvre. Tout ça, nous avait manqué.

Et après quelques mots de M. le Maire et d'Odile Bernardi, adjointe au maire chargée des affaires culturelles et de l'événementiel, la pénombre s'est dou-

cement installée, préparant le terrain pour l'entrée des artistes.

Une fois le silence établi, les comédiens de la compagnie La Bigarrure ont entamé leur marathon de représentation de l'adaptation tout à fait réussie de La Cagnotte, écrite par l'immortel Labiche. L'histoire de notables de la Ferté-Sous-Jouarre qui partent profiter d'une journée à Paris, en possession d'une cagnotte à dépenser. Mais, Labiche et son génie obligeant, la journée de nos provinciaux finit par virer au cauchemar : méprises, quiproquos et erreur judiciaire poussent la bande de dignes représentants de la bourgeoisie à fuir la police.

Dans cette pièce, l'auteur s'amuse à épingler de façon grinçante et drôle les ridicules, les manies, et les fragilités de la petite bourgeoisie du XIX^e siècle. Le tout dans un rythme complètement fou, orchestré par le metteur en scène Thierry Jahn. Fort heureusement, les comédiens de la Bigarrure ne manquaient pas de souffle et, pour notre plus grand plaisir, ont su incarner à merveille le groupe de notables malmené.

Après le salut de la troupe, la soirée s'est achevée sur les remerciements de tous. Le son pétillant du crémant s'est associé au départ au compte-goutte du public.



Retour sur les travaux



Réfection du tapis dans le bas de la rue de Paris.

► Rue de Paris

- Réfection du tapis dans le bas de la rue de Paris et création d'un passage piéton surélevé devant le 5 de la même rue, par GPSEA.
- Réfection des dalles de trottoirs de la rue de Paris devant la sortie du parking de l'orangerie.

► Parking du Bois Clary

Les reprises des nids de poule du parking du Bois Clary, ainsi que les trous de la sente des Pressoirs et de la rue de la Fontaine ont été effectuées courant octobre.





► Rue de Marolles

Une place PMR supplémentaire a été créée devant le 26 rue de Marolles fin septembre par GPSEA.

► Square Lauda-Königshofen

La réfection du square Lauda est désormais achevée et la reprise de l'arrosage automatique a eu lieu courant octobre.

► Elagage

Les arbres de la rue de Paris et du boulevard de la Gare ont été élagués fin septembre, début octobre.



A venir :

► Voirie

Décembre : fin des enfouissements des réseaux boulevard Léon-Révillon. Courant 2022 : lancement de l'étude pour le réaménagement de surface.

► Illuminations

Fin octobre, pose des illuminations sur la ville. Cette année, trois nouvelles illuminations seront posées au sol : au rond-point du Bois-Clary, dans le bas de la rue de Paris et devant le parvis de l'hôtel de Ville



Octobre rose au Centre social

Pour la deuxième année, à l'occasion d'Octobre Rose, le centre social a consacré une semaine de campagne à la lutte contre le cancer du sein, en proposant à la population de nombreuses actions afin d'informer et de sensibiliser.



Réalisation d'une fresque collective sur la thématique d'Octobre Rose. Chacun apporte sa touche sans connaître le dessin final afin de créer un effet de surprise. Avec l'association Mural's.



Ateliers de couture de coussins coeur qui seront ensuite donnés à des femmes récemment opérées. Le coussin coeur, placé sous le bras, est destiné à soulager les douleurs post cancer du sein en diminuant les tensions dues à la chirurgie.

FRANCE SERVICES : PREMIER BILAN POSITIF

Située au centre social Michel-Catonné, France services a ouvert le 1^{er} avril 2021. Après 7 mois, on peut déjà dresser un premier bilan de ce guichet unique qui permet à la population d'avoir accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics.

Depuis l'ouverture, les deux agents en charge de France services n'ont pas eu le temps de chômer, avec plus de 360 demandes. Cela représente en moyenne 6 interventions par jour, en très grande majorité des personnes qui n'ont pas ou très peu d'autonomie numérique et demandent un accompagnement individuel sur l'ensemble de leur démarche.

Parmi les sujets qui reviennent : les dossiers de RSA et de prime d'activité, les demandes d'allocation rentrée, les projets jeunes et les centres de loisirs, ainsi que les démarches liées au logement, au cadre de vie et à la retraite personnelle.

Si vous aussi vous rencontrez des difficultés avec les démarches administratives via internet, n'hésitez pas à les contacter !

France Services
Centre social Michel Catonné
Rue Gaston Roulleau
Tél. : 01 45 69 70 33



Médailles du travail



Le samedi 16 octobre, la Ville célèbre les médaillés du travail boisséens lors d'une cérémonie à la mairie.

Les récipiendaires ont été accueillis par le Maire de la ville, Régis Charbonnier et les adjointes au Maire Jacqueline Pichon et Touria Hafyane.

Médailles d'argent : Ophélie DUBUS, Rosette EVEILLARD, Annabelle FREITAS, Meriam HASSANI, Cathy MARTIN, Damien MAYERAS, Isabelle PLAUDIN, Na-ziha BENALI.

Médailles de vermeil : Frédérique DUPREEL, Fatima FZERI, Christine JOHANNET, Madeleine DO DUY.

Médailles d'or : Frédérique DUPREEL, Florence LATHIERE, Pascal DEMION.

Médaille grand or : Pascal RASTIER.

La première dame au collège Amédée Dunois



Le lundi 18 octobre, Brigitte Macron était au collège Amédée Dunois dans le cadre de la 18^e édition de la semaine ELA « Mets tes baskets et bats la maladie ».

La première dame a lu un texte aux élèves en présence du ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, de M. le député Laurent Saint Martin et du maire de la ville, Régis Charbonnier. Pour rappel, la dictée d'Ela a pour but de sensibiliser les élèves au respect de la différence et à la fraternité à partir d'une cause solidaire : la lutte contre les leucodystrophies (des maladies génétiques qui touchent 3 à 6 enfants par semaine en France).



La rue Louise-Chenu au début du siècle précédent.



La rue Louise-Chenu actuellement.

Espace public : donner aux femmes une juste place

Lorsqu'on consulte un annuaire des rues d'une commune, que ce soit Boissy ou ailleurs, c'est toujours le même constat : mais où sont les femmes ? Cette sous-représentation choque d'autant plus que les femmes qui ont marqué l'histoire ne manquent pas. Conscient du déséquilibre, l'équipe municipale travaille à réparer cette injustice afin de donner aux femmes la place qui leur revient dans l'espace public.

Pendant longtemps, le nombre de rues de Boissy portant le nom d'une femme, ou du moins dési-

gnant un personnage féminin tenait largement sur les doigts d'une main. En dehors de l'allée de la Princesse, de la rue Simone et de la rue Stéphanie, on trouve une allée et une rue dédiée à la marquise de Pompadour. Cette célèbre favorite de Louis XV a séjourné à plusieurs reprises au château du Piple, situé à quelques encablures de son propre manoir de Choisy.

En réalité, la seule voie baptisée du nom d'une personnalité féminine contemporaine et identifiée est la rue Louise-Chenu. C'est en 1908 que le conseil municipal de Boissy attribue ce nom à un ancien sentier situé dans l'actuel quartier de Savereau. Cette habitante de la rue avait fait, en 1907, un legs de

10 000 francs à la municipalité. Le revenu annuel des fonds placés devait être remis à une jeune femme âgée de 18 et 30 ans, résidant sur la commune depuis au moins 5 ans, de confession catholique et qui méritait d'être distinguée par sa bonne conduite et ses sentiments religieux. Ce prix a tout de même été attribué tous les ans jusqu'en 1967...

Il faut attendre 2017 pour qu'une femme donne à nouveau son nom à une rue, en la personne de Simone Veil. Cette personnalité politique est bien connue des Français pour sa loi sur l'interruption volontaire de grossesse (loi Veil, 1975) et le combat qu'elle a mené pour son adoption contre des parle-



Paule Baudouin en 2014 sous le maillot de Metz Handball.

mentaires masculins particulièrement hostiles.

En 2020, c'est au tour de Paule Baudouin, handballeuse internationale qui a grandi à Boissy, de donner son nom au tout nouveau gymnase actuellement en voie de finalisation.

Désormais, le mouvement est lancé. Bientôt, la rue qui longe la nouvelle résidence sociale ADOMA portera le nom de Colette Gallard, une figure du Planning familial. Par ailleurs, avec la création de la future ZAC de la Charmeraie, plusieurs voies nouvelles vont voir le jour. Afin d'en choisir les dénominations, la municipalité élabore, en se basant sur un travail effectué par le Centre Hubertine Auclert, une liste de femmes dites « invisibles » qui ont fait l'histoire de différentes manières. Cette liste sera soumise aux Boisséens, qui pourront ainsi choisir le nom de ces rues dans le prochain bulletin municipal.

Le Conseil Municipal du 14 octobre 2021 a voté à l'unanimité la dénomination de la rue longeant la nouvelle résidence sociale Adoma du nom de Madame Gallard.

QUI EST COLETTE GALLARD ?

Colette Gallard a passé 40 années de sa vie professionnelle au sein du « planning familial ». De 1967 à 2008, elle a milité sans relâche pour défendre les droits des femmes à la contraception, à l'avortement, mais aussi pour mettre en place des lieux d'information en France, accompagner des missions en Afrique, en Asie, en Europe de l'Est... En 1986, elle a été nommée déléguée à l'IPPF (mouvement international). Lors de différentes missions en Afrique (Éthiopie, Sénégal, Bénin, Kenya), elle a dénoncé l'excision et « les pratiques néfastes à la santé de la femme ». En 1994, elle a participé dans la délégation gouvernementale à la conférence de l'ONU sur « population et développement » au Caire. En 1995, elle a été déléguée à la conférence mondiale des femmes à Pékin. Elle a participé à une mission en Roumanie avec le financement du Secours populaire, et intervenu à l'université de Bucarest. Puis avec l'association « Est avenir », elle est allée à Varsovie, Lods, Cracovie, Moscou, en Biélorussie. Enfin, après le Zaïre, elle est allée en Indonésie, au Viêt-Nam et au Laos avec le ministère des Affaires étrangères... Son parcours est la preuve que malgré les lois obtenues, le combat pour que les femmes disposent librement de leur corps est toujours d'actualité.

En 2011, le Boissy Mag recueillait le témoignage de cette Boisséenne sur la naissance de sa vocation : « J'avais 17 ans quand je me suis retrouvée face à une copine, en larmes, qui m'a raconté son avortement et l'attitude des médecins quand elle avait été transportée d'urgence dans une clinique... et encore avait-elle eu la chance d'avoir une mère qui s'en était occupée correctement... Une autre a été obligée de quitter le lycée parce qu'elle était enceinte (car ce n'était pas un exemple à donner à ces demoiselles n'est-ce pas!)... Ma révolte contre ce genre d'attitude avait déjà été nourrie par des injustices que je trouvais scandaleuses... C'est alors que j'ai vraiment commencé une réflexion sur la société ... que je n'osais pas dire tout haut ! »



Colette Gallard lors d'une interview sur France 3 en 1990.

LE 28 NOVEMBRE, PARTICIPEZ À LA MIRABAL

La ville de Boissy soutient activement la Mirabal. Vous aussi, participez à cette course pour l'égalité et contre les violences faites aux femmes qui fête cette année ses 10 ans d'existence.



Pour vous inscrire, rendez-vous à cette adresse :

www.lamirabal-tremplin94.org

La Mirabal

Course de 5 ou 10 km, enfants et adultes

28 novembre au parc du Tremblay, Champigny-sur-Marne



Les ULIS : pour l'inclusion scolaire à Boissy

Jeudi 2 septembre était organisée une rencontre avec l'inspectrice d'académie, le maire de Boissy et les parents d'élèves autour des unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) qui sont présentes dans deux écoles de notre ville.

Les ULIS sont des dispositifs collectifs adaptés aux besoins des élèves et favorisant la scolarisation d'un petit groupe d'enfants en situation de handicap. La famille qui souhaite une orientation en ULIS, le plus souvent sur les conseils de l'école, doit adresser la demande à la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) qui fait le point sur la situation de l'enfant et sur l'orientation souhaitable. C'est la commission des droits et de l'autonomie des personnes (CDAPH) constituée au sein de la MDPH qui prononce l'orientation en ULIS. En dernier lieu,

l'Inspecteur d'Académie désigne l'ULIS dans laquelle l'élève sera affecté. Dans ce processus complexe, les familles sont associées à la prise de décision.

Certaines ULIS sont plus spécialement destinées à recevoir des élèves présentant un trouble déterminé et permettent ainsi de mettre en place une pédagogie adaptée. **C'est le cas des deux classes de Boissy, qui se trouvent à Rostand A et B. L'ULIS de Rostand A a été créée en 2017 et accueille 12 enfants qui ont des troubles spécifiques de langue associée (TSLA). Même effectif pour Rostand B, qui existe depuis 2010 et qui est spécialisé dans les troubles des fonctions cognitives (TFC).**

Afin de développer des compétences sociales et scolaires, chaque élève d'ULIS dispose d'une place dans une classe d'inclusion, classe « ordinaire » où il va côtoyer des élèves du même âge sur des temps spécifiques. L'enseignant coordinateur consiste à mettre en

œuvre le Projet Personnalisé de Scolarisation de ses élèves et à élaborer leur emploi du temps avec l'enseignante de la classe d'inclusion.

La municipalité est très impliquée dans la mise en œuvre des ULIS et investit des moyens conséquents pour leur réussite : tarifs boissiens pour les familles non domiciliées sur la ville pour l'ensemble des prestations (cantine – accueil du matin et du soir), animateurs supplémentaires pour encadrer ces enfants sur les temps périscolaires, salle dédiée dans chaque école et dotation spécifique pour l'achat de fournitures.

Une belle histoire pour conclure : lors de la réunion du 2 septembre, une maman a tenu à témoigner : son fils de 7 ans, qui n'avait jamais parlé, avait depuis peu intégré une ULIS de Boissy. Un matin, il a prononcé son premier mot : « Maman ». Elle a été si bouleversée que ce jour-là, elle n'a pas pu se rendre au travail.

Election du Conseil Municipal d'Enfants



Mi-octobre, les enfants des écoles (Cm1 et Cm2) et des accueils de loisirs de Boissy ont désigné leurs représentants au sein du Conseil d'enfants.

Félicitations aux nouveaux élus qui vont se retrouver dès le mardi 2 novembre en séance plénière afin - entre autres - de présenter leurs idées de projets et choisir la commission dans laquelle ils souhaitent travailler.

Ont été élus :

Jean Rostand A

> Mathys BAZABIDINA

Jean Rostand B

> Yasmine MBUTU HILISO

Jacques Prévert A

> Fatim-Ramata SADIO

> Séréna SONGO-ELEMA

Jacques Prévert B

> Maïlys VAN SCHOOTEN

> Fatim GUISSÉ

> Adam SY

École des Sacrés-Coeurs

> Thibault MEHA

Amédée Dunois

> Lila DEMAISONS

> Nélia IGHEMER

> Anaïka SILVESTRE

Bois-Clary

> Joshua DENANS

> Omneya EL MEKKI

Accueil de Loisirs Primaire

> Nolan BREVOT



L'espace Jeunesse vous propose...

Nos quartiers ont du talent

La commune a signé une convention avec l'association NOT pour apporter une aide aux jeunes titulaires d'un BAC+3 minimum. Gratuit, cet accompagnement permet de construire son projet professionnel : aide pour concevoir un CV performant, aide pour trouver une entreprise dans le cadre d'une alternance, aide pour la recherche d'emploi et développement du projet entrepreneurial.

Bourse aux permis

Si vous avez entre 18 et 25 ans, vous pouvez, sous certaines conditions, obtenir une aide pour passer votre permis. Le retrait du dossier se fait auprès de l'équipe de l'espace Jeunesse 18/25 ans.

Aide à projets 17/25 ans

La municipalité de Boissy St Léger soucieuse de répondre aux attentes des jeunes a mis en place, par l'intermédiaire de l'espace Jeunesse, un dispositif d'aide aux projets (Coup de Pouce, Développement durable/Voyage/Culture) incluant une participation financière, sous certaines conditions. Retrait des dossiers auprès de l'espace jeunesse 18/25 ans.

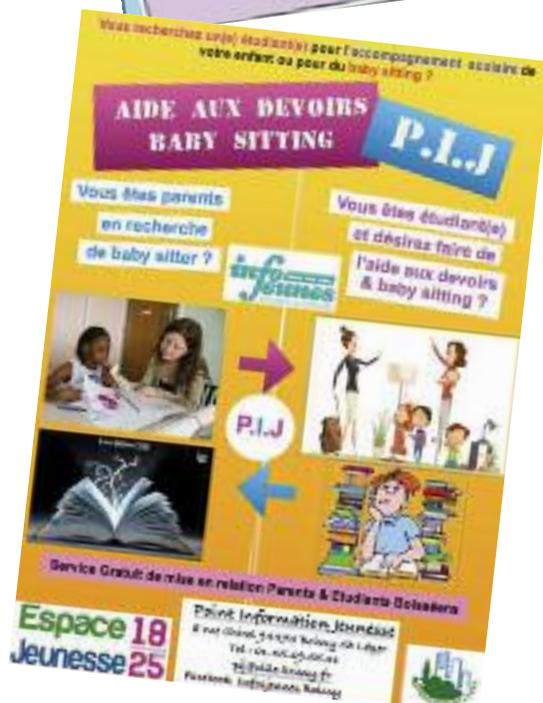
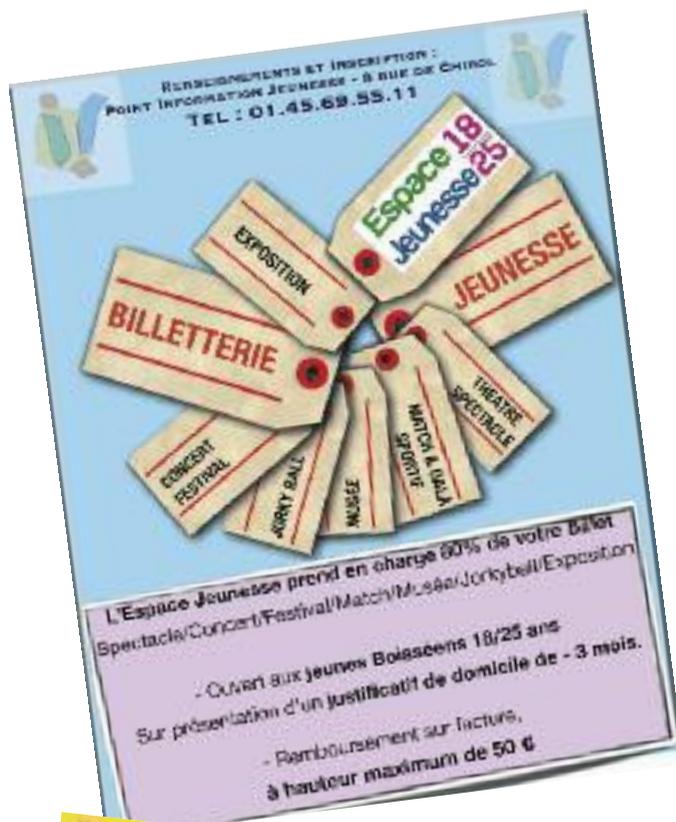
La billetterie des 18/25 ans

Après une longue période de fermeture due à la situation sanitaire, les cinémas, les salles de spectacles et tous les lieux de loisirs et de culture ont enfin rouvert leurs portes. Si vous avez entre 18 et 25 ans, savez-vous que l'Espace Jeunesse prend en charge 80 % du prix de votre billet pour tous les spectacles, concerts, festivals, événements sportifs, musées, expositions... et même le jorkyball ! Pour cela rien de plus simple : il vous suffit de vous rendre au PIJ, 8 rue Chirol avec votre facture et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Le remboursement se fait à hauteur de 50 euros maximum.

Aide aux devoirs et baby-sitting

Vous recherchez un(e) étudiant(e) pour l'accompagnement scolaire de votre enfant ou pour du baby-sitting ? Vous êtes étudiant(e) et désirez faire l'aide aux devoirs et du baby-sitting ?

Le Point Information Jeunesse se propose de mettre en relation les parents et les étudiants boisséens. N'hésitez pas, c'est gratuit !



Olympiades du Conseil citoyen



Le lundi 30 août, la fin des vacances a sonné.

Malgré le temps très mal engagé ce matin-là, nos athlètes de la Haie Griselle étaient en grande forme pour cette olympiade organisée par Mamoudou, bénévole de l'association. Ce fut une belle journée avec des épreuves récompensées par des médailles et des trophées offerts par le Conseil Citoyen Haie Griselle. Merci à tous.

L'association CODHO : défendre et promouvoir les droits humains



CODHO

**COMITE DES OBSERVATEURS
DES DROITS DE L'HOMME**

L'association CODHO trouve son origine en République Démocratique du Congo lorsqu'en 1997, un groupe de juristes, d'économistes et de politologues révoltés par les exactions qui se déroulent dans leur pays, décident de former le Comité des observateurs des droits de l'Homme.

Codho France a pour sa part vu le jour en 2005 dans le Val-de-Marne. C'est en 2020 qu'une antenne locale est créée à Boissy-Saint-Léger grâce à l'action de bénévoles.

Les activités de l'association sont variées :

➤ Un Forum citoyen par mois : des

échanges sur toutes les questions qui intéressent les habitants et dont les sujets sont choisis préalablement par les bénéficiaires,

- Une Permanence Citoyenne et Solidaires (PCS) par semaine sur rendez-vous : pour conseiller et accompagner les habitants dans les démarches administratives, sociales et juridiques en vue de l'accès aux droits et à l'autonomie,
- Ateliers numériques solidaires (ANS),
- Atelier de Parole et d'Engagement citoyen et civique pour les Jeunes (FPECJ),
- Atelier de Parole aux Femmes et Filles (PPFF),
- Sorties intergénérationnelles et mixtes.

L'association CODHO Boissy-Saint-Léger est ouverte à tout public et recrute des bénévoles (femmes/hommes) saisonniers et permanents pour les années à venir.

COORDONNÉES

Inscriptions : sur rendez-vous
M. Luanda N'Sii, coordonnateur local
Tél : 07 54 15 39 55
Mail :
codho.boissysaintleger@gmail.com

Groupes de la majorité municipale

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PS écologistes et société civile

Chères Boisséennes, Chers Boisséens

Dans un contexte social et politique troublé, face à un débat public nauséabond qui alimente via des sondages préélectoraux la montée des extrêmes, **nous vous proposons de résister ensemble**. L'exigence d'un mandat local et le rôle des élus de proximité que nous sommes est précisément de répondre à vos besoins tout en ayant pour seule et unique priorité de vous protéger. Tous les jours, nous prenons la mesure de l'augmentation des inégalités et des injustices sociales aggravées par la crise sanitaire. Vous le savez, nous avons mis en place des permanences d'élus afin d'être au plus près de vos préoccupations. Autour de M. le Maire, nous sommes à vos côtés, sur le terrain, présents et actifs. L'année prochaine, nous relancerons, de nouveau, si le contexte sanitaire nous le permet, les réunions des « élus à votre écoute » dans chaque quartier de notre ville comme nous le faisons auparavant afin que nous puissions échanger directement et de manière collective sur toutes thématiques à votre convenance. Contrairement à Mme la Présidente de la Région Ile de France, Mme Valérie Pécresse, soutenue par nos élus municipaux d'opposition de droite, qui instrumentalise actuellement, honteusement, comme d'autres, le sujet de l'immigration à des fins purement électoralistes, **nous, élus socialistes, écologistes et de la société civile, nous sommes fiers, par notre action, de combattre d'où qu'elles proviennent toutes théories et logiques de bouc émissaire, de racisme, d'antisémitisme et d'exclusion**. Au cœur de notre ville, riche de ses habitants aux cultures diverses, **nous œuvrons quotidiennement, par l'accès aux services publics du plus grand nombre, pour la défense des droits de toutes et tous sans aucune distinction**, sans opposer les uns aux autres, dans une volonté de vivre ensemble, d'inclusion sociale et de solidarité. En témoigne, l'activité croissante, au sein du centre social Michel Catonné du dispositif France services, guichet unique qui vous permet d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics. D'expérience, nous sommes convaincus que l'accès aux droits est un levier majeur pour lutter contre toutes formes de discriminations, d'isolements et de fragilités sociales. Nous dénonçons les discours de haine actuellement à l'œuvre dans le débat public qui prospèrent sur des fantasmes et des mensonges grâce à la complicité de médias assoiffés de rentabilité et à l'opportunisme irresponsable de certains qui mettent en danger notre démocratie. « **Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité** » Déclaration universelle des droits de l'Homme du 10 décembre 1948 Article 1. Dixit M. le Maire : prenez soin de vous et... des autres...

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PC

Projet de loi de finances 2022 : halte à l'austérité budgétaire organisée pour les collectivités territoriales !

Alors que le projet de loi de finances pour l'année 2022 a été présenté en Conseil des ministres le 22 septembre 2021 et que le texte sera examiné en séance publique par l'Assemblée nationale à partir du 11 octobre 2021, les élu.es communistes tirent la sonnette d'alarme quant à l'austérité budgétaire organisée.

En effet, en dix ans la principale dotation de l'Etat pour les collectivités territoriales, à savoir la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) a presque chuté de moitié passant de 40 milliards d'euros en 2008 sous Nicolas Sarkozy pour finir à 26,95 milliards avec Emmanuel Macron.

Ce désengagement de l'État vis-à-vis des collectivités territoriales n'est pas sans conséquences : en plus d'amplifier les inégalités entre les communes, elle remet en cause le bon fonctionnement de nos services publics locaux.

Alors que la crise sociale et économique a mis en exergue les difficultés de millions de nos concitoyens, les collectivités territoriales ont été en première ligne pour relever ces défis. Le désinvestissement de l'Etat à destination des collectivités territoriales aurait pu avoir des conséquences dramatiques quant aux quotidiens des boisséennes et boisséens. Or, la majorité municipale, par ses choix politiques a pu amortir l'impact de cette crise.

En effet, malgré une baisse de la dotation globale de fonctionnement, la majorité municipale, par une gestion saine et responsable de ses finances, maintient sur le temps long ses actions de solidarité envers la population et son investissement dans les services publics de proximité.

Les élu.es communistes, soucieux du pouvoir d'achat des boisséens et boisséennes, de leur cadre de vie, et de la qualité de nos services publics, appellent l'État à prendre ses responsabilités. C'est pourquoi, tout au long de l'examen au Parlement du projet de loi de finances 2022, les élu.es communistes interpellent par tous les moyens le gouvernement face à cette austérité budgétaire organisée et revendiqueront une augmentation des dotations afin de permettre aux collectivités territoriales de continuer à investir massivement dans nos services publics, de garantir à toutes et tous un accès à la santé, à la culture, à un loisir et un logement.



T. Tuzlu - L. Normand - M. Barthes - M. Klajnbaum
Facebook : pcfboissysaintléger - Mail : ludo94470@yahoo.com

Contact : boissy.ps@gmail.com

Groupes de l'opposition

Boissy, c'est vous

Texte non parvenu dans les délais.



F. Ngaliema, I. Citerne - Contact : boissycestvous@hotmail.com

Boissy Écologie et Solidarité

Comme à Paris, Champigny, Valenton, Arcueil, Choisy, Vitry, Cachan, mettons en place un permis de végétaliser à Boissy.

Embellir la ville, permettre à des habitants motivés de planter des fleurs, des aromates, des légumes ou des arbustes à fruits comestibles près de chez eux ou sur d'autres espaces en pleine terre. Voilà des initiatives vertueuses sur le plan de la citoyenneté et de la transition écologique prises par de plus en plus de communes. Nous proposons que Boissy se lance à son tour. Nous savons qu'il ne manque ni de bonnes volontés de la part de jardiniers amateurs, ni d'espaces publics qui feraient d'une telle mesure une réussite.

Que ce soit dans la Haie Griselle sur ses espaces verts, en pieds d'immeubles partout dans la ville, au pied des arbres le long de nos rues, dans les écoles, les endroits sont nombreux qui pourraient devenir autant de mini potagers collectifs. Quitter quelques heures par semaine Facebook pour travailler ces espaces, ce serait en plus un formidable élan de partage et de convivialité dans la vraie vie, sans même parler de la petite production alimentaire qui pourrait alors être consommée par les habitants.



P. Isel, C. Larger - contact@boissy-ecologie-solidarite.fr

Rassemblés et Engagés pour Boissy

Lutte contre les nuisances aériennes : défendons notre cadre de vie

Madame, Monsieur, Chers Boisséens,

En décembre dernier, l'Etat présentait un nouveau projet du plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPEB) d'Orly, document qui vise à prévenir les effets du bruit liés à la plateforme aéroportuaire et à les réduire si nécessaire. **De nombreux élus, dont le Conseil municipal de Boissy, s'étaient opposés à ce plan considérant d'une part qu'il n'apportait pas d'avancées significatives dans la lutte contre les nuisances sonores et d'autre part parce qu'il créait de nouvelles contraintes d'urbanisme impactant excessivement le tissu urbain des villes survolées (et notamment la valeur des biens immobiliers).**

Face aux revendications des associations de riverains et des élus, **l'Etat a proposé en août dernier un nouveau PPEB soumis à consultation publique.**

Ce nouveau document est globalement plus favorable que la version précédente. L'extension des contraintes d'urbanisme a été abandonnée et de nouvelles mesures sont proposées pour lutter contre les nuisances : l'amélioration de l'information des nouveaux arrivants, la poursuite des programmes d'insonorisation, la réduction du bruit moyen de 6 dBA (décibels pondérés A) entre 22h et 23h30.

Bien que plus favorable, **nous considérons qu'il faudrait aller encore plus loin pour protéger les riverains de l'aéroport d'Orly.** Nous continuons donc de soutenir les mesures portées par les associations de riverains et les élus depuis de nombreuses années :

- **Allonger d'une heure le couvre-feu** pour se rapprocher des 8h de sommeil consécutives préconisées par l'OMS.
- **Limiter le nombre d'avions gros-porteurs** qui génèrent plus de bruit et de pollution. Ils sont aussi de plus en plus nombreux (+18 % entre 2017 et 2019).
- **Renforcer le dispositif d'aide à l'insonorisation** : 50 % des riverains d'Orly n'ont toujours pas leur habitation insonorisée.
- **Faire circuler les avions selon leur niveau de bruit c'est-à-dire exclure les avions les plus bruyants des plages horaires les plus sensibles** (dès 22h le soir avant le couvre-feu et de 6h à 8h lors de la reprise du trafic, également les dimanches de midi à 15h). Telles sont les observations que nous formulerons pour notre groupe dans le cadre de l'enquête publique en cours. Vous pouvez compter sur notre détermination à défendre notre cadre de vie.



L. Thibault, M. Jendoubi, C. De Sousa, C. Fogel
www.engagespourboissy.fr



Pharmacies

Gardes de jour, dimanches et jours fériés

Novembre

1^{er} - 23 place de la Fraternité - Sucy-en-Brie - 01 45 90 18 72
 7 - 14 place Arthur Rimbaud - Limeil-Brévannes - 01 56 32 00 41
 11 - C.C. Boissy 2 – Boissy-Saint-Léger - 01 45 69 72 22
 14 - 69 av. de Bonneuil - La Varenne-Saint-Hilaire - 01 48 83 11 05
 21 - 5 pl. du Clos de Pacy - Sucy-en-Brie - 01 45 90 28 32
 28 - 4 rue Julie Victoire Daubie - Limeil-Brévannes - 01 43 86 54 73

Décembre

5 - 26 av. de Verdun - Limeil-Brévannes - 01 45 69 62 37
 12 - avenue de Valenton - Limeil-Brévannes - 01 45 69 73 75
 19 - 4 allée des Marchands - Marolles-en-Brie - 01 45 99 31 11
 25 - 1 rue du Réveillon - Villecresnes - 01 45 99 02 38
 26 - 2 rue du Faisan Doré - Sucy-en-Brie - 01 45 90 23 16

Permanences

Permanences info-énergie

Vous avez besoin de conseils ? Réduire votre facture d'énergie ? Engager des travaux de rénovation thermique ? Utiliser des énergies renouvelables ? Vous informer sur les aides financières ? Des permanences gratuites se tiennent dans votre ville aux dates et lieux suivants :

- **Mercredi 10 novembre de 14h à 17h, en Mairie, salle des Mariages.**
- **Mercredi 8 décembre de 14h à 17h au CTM, service Urbanisme, 3 rue de la Pompadour, Parc d'activités de la Haie Griselle.**

Prendre rendez-vous au 01 71 33 13 60 ou par mail : contact-energie@caue94.fr

Numéro d'urgence

En cas de violences conjugales, faites le 3919 !



Le 3919 Violence Femmes Info constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la police ou la gendarmerie. Dès la fin du mois de juin 2021, le 3919 sera **accessible 24h/24 du lundi au vendredi et de 9 à 18 heures le week-end**. Avant la fin du mois d'août 2021, ses plages horaires seront totalement étendues : **24h/24 et 7j/7**.

État-civil

NAISSANCES

Juin : Camilou MAILLOT

Juillet : Laura PEREZ, Thalya KIMBEMBE LUKUBAMA, Gabriel GOUJON, Christian THENAULT.

Août : Tiyah SUZANNE, Trent-Alexander MARIE, Ezra HAROUN, Maël LE GOFF MANCHO, Cléo DISMERDATU, Mohamed-Bobo BAH, Yasmine HAMADACHI, Abdoul-Karim DIABY.

Septembre :

Hanaé LATOURNALD, Loyal BORDEAU, Zayn CHAUDRY, Ambre GOUTAGNY, Gabriel BRONNER.

MARIAGES

Août : Kevin POUSSET et Alisha LEWIS, Mint Ebnou AMEINE et Mohamed DEIDAH, Andrée-Norah EKOUE-BLA et Damien EUROT.

Septembre : Jérémy CESAR et Kryss OZIER-LAFONTAINE, Pierre ATRUZ-TAL, LAU et Gwendoline MARETTE, Jean-Pierre CAILLY et Sylvie DARRÉMONT.

PACS

Septembre : Lory TIGNAC et Sadio DRAMÉ.

DÉCÈS

Juillet : Dominique LANGÉRÔME, Henriette ROYAND.

Août : Henri SUZANNE, Julienne BERNARD, Thi-Kim NGUYEN, Hélène TALOM, Renée LABRY, René LEBRÉ.

Septembre : Hubert SUZANNE, Claude SCHRIMPF, Gerard BEZ-TOUT, Bertrand BURGAUD, Abdelkrim BENTOUT, Jacqueline MARIOL.

Info municipale

Suivez l'actualité de la Ville en ligne !

Pour rester informé et connaître toutes les actualités, événements, infos pratiques ou informations travaux, consultez régulièrement le site :

<http://www.ville-boissy-saint-leger.fr>

Abonnez vous aux réseaux sociaux de la ville :

Facebook : Ville de Boissy-Saint-Léger

Twitter : @Ville_Boissy

MARCHÉ DE

NOËL

de Boissy

2021

17, 18 ET 19 DÉCEMBRE 2021

LE 17 DE 17H À 21H LE 18 DE 10H À 20H LE 19 DE 10H À 19H

PARKING DE LA FERME

MARCHÉ

OUVERT TOUS LES JOURS



LES ENCHANTEES

Salle de des fêtes de la ferme et le Forum **DU 7 AU 16 DÉCEMBRE**

Plus d'informations et réservations Direction de l'action culturelle : 05 10 26 99 - culturel@ville-boissy.fr





FAITES LES COURSES, PAS LA COURSE.

DRIVE PIÉTON ET LIVRAISON À DOMICILE



intermarche.com

Intermarché Intermarket - 100 rue de Paris - 77177 Boissy-Saint-Léger Cedex - Téléphone : 09 78 36 39 72 - Fax : 09 78 36 39 73 - Email : serviceclient@intermarche.com - Site internet : www.intermarche.com

BOISSY-SAINT-LÉGER

3 ter Rue de Paris

Tel. 09 78 36 39 72



Parking gratuit



Retrouvez nous sur
Facebook et Instagram
Intermarché Boissy-Saint-Léger

Intermarché

EXPRESS

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

COGEDIMclub®

RÉSIDENCES SENIORS

Fidèle à l'esprit de famille

JOURNÉES
PORTES
OUVERTES
tous les
2^e jeudis
du mois

*C'est ici
que nous dégustons
les petits plats
du chef.*

Huguette 81 ans et Michel 83 ans

Résidence Le Jardin des Orchidées
5 D rue de Paris 94470 Boissy-Saint-Léger

La résidence services COGEDIM club® de Boissy-Saint-Léger, pour les seniors autonomes, propose des appartements à louer avec une gamme de services et un vaste programme d'animations pour rester en forme, en sécurité et bien entouré !

Découvrez la résidence, participez à une animation et au tea-time
lors de nos journées portes ouvertes de 14h à 18h.

06 86 01 66 42

www.cogedim-club.fr

UNE MARQUE ALTAREA



Crédit photo : iStock